

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE TUTELLE



Distr.
GENERALE

T/PET.5/1033
14 janvier 1957

ORIGINAL : FRANCAIS

PETITION DE M. JEAN MEKEDJA CONCERNANT LE
CAMEROUN SOUS ADMINISTRATION FRANCAISE

(Distribuée conformément à l'article 85 du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

Mekédja Jean
Quartier des Sabezongo 1
Douala
Kamerun

Famille de 6 personnes hommes et femmes

A Monsieur le Président de l'assemblée générale de la
onzième session des Nations Unies
à New York, USA

Monsieur,

Nous demandons à l'assemblée, d'accorder les desirant des peuples Kamerunais, dans cette année, c'est à dire l'unification et Indépendance Immédiate de notre cher patrie, le Kamerun et nous vous prions de bien vouloir, nous envoyer un Haut Commissaire de l'O.N.U. au Kamerun pour consulter nos élections populaires.

Monsieur le president. J'ai le respectueuse honneur de vous mettre au courant qu'au Kamerun, et actuellement, répressions deviennes de plus en plus terribles : partout des arrestations partout les geules se cassent chaque nuit, on vous ouvre la porte, maltraite, les Français viennent d'arreter le Monsieur chef traditionnel de Baham Ninjim Kamdem III par ce qu'il a prononcé le nom de l'U.P.C. il l'ont renfermer à Yaoundé par l'ordre des Gouvernnaiment Françaises ils ont enlagé au village de ce jeune chef des troupes des soldats armés qui restent en maitres au village et font la terreur de villageois innocent. Au Kamerun maintenant, les Français ne portent de la Loi-cadre et font toutes sortes d'actes malhonnêtes

57-01742

T/PET.5/1033
Français
Page 2

pour y parvenir. Nous protestons Mr le president, la Loi cadre et énergiquement. Je ne croyer que Dieu était Fou pour créer aussi le Kameroun. Ne sommes-nous pas des hommes comme tout les autres. Pour quoi est ce qu'on nous maltraite de la sorte?

Vive l'O.N.U.

Vive l'Unification et indépendance immédiate du Kamerun

signature illisible
